PROGRAMME DE FORMATION

AIPR - Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

ORGANISATION

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

CONTENU PEDAGOGIQUE

PUBLIC VISE

- Toute personne intervenant pour le compte du responsable de projet (conducteurs de travaux, personnels réalisant la détection ou le géoréférencement de réseaux), chargés d'étude, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, ayant une connaissance pratique des opérations de Concepteur et de l'utilisation du Guichet Unique
- Toute personne intervenant à proximité des réseaux (aériens ou enterrés)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Appliquer la réglementation (DT-DICT) pour prévenir les dommages aux réseaux et protéger les personnes
- Identifier les différents réseaux et adapter sa méthode de travail aux risques identifiés
- Analyser le contenu de la réforme DT-DICT lié aux exigences de l'examen AIPR Concepteur

DESCRIPTION

Accueil et recueil des attentes

Les procédures

- La déclaration de projet de Travaux (DT)
- La déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT)
- L'autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

Les documents réglementaires

- Les déclarations de DT-DICT
- Le guide Technique

Le fonctionnement du Guichet Unique

- Acteurs et rôles : responsable de projet, Maître d'ouvrage et Maître d'œuvre

Étude de l'organisation d'un chantier

La terminologie et les types de réseaux souterrains et aériens

La cartographie, marquage-piquetage

La lecture des repérages et affleurants

Les procédures de prévention en amont du chantier

Les situations exceptionnelles

- La découverte de réseaux non identifiés
- L'endommagement de réseaux
- Les travaux urgents

La règle des 4 A

- Arrêter les engins de chantier
- Alerter les secours
- Aménager un périmètre de protection
- Accueillir les secours

Examen final AIPR Concepteur

Synthèse et bilan de la formation

PREREQUIS

Aucun pré-requis

Matériel nécessaire : Être muni d'un ordinateur pour l'examen final

MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Exposé illustré d'exemples concrets
- Cas pratiques

Supports pédagogiques

Le support de formation sera transmis, en format numérique, à chaque stagiaire.

MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

En amont de la formation

- Recueil des attentes des stagiaires afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières…)
- Auto-positionnement des stagiaires afin d'évaluer le niveau de départ

Tout au long de la formation

- Évaluation des acquis en fonction des objectifs visés avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

A la fin de la formation

- Auto-positionnement des stagiaires afin de mesurer l'acquisition des compétences
- Questionnaire de satisfaction en ligne